



Certification en langue allemande niveaux A2 et B1- session 2019

publié le 07/03/2019 - mis à jour le 13/11/2019

La **certification en langue allemande** pour l'obtention du Deutsches Sprachdiplom 1 (niveau B1 du CECRL, Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues), est un examen qui, en cas de réussite, **permet d'attester un niveau de compétence reconnu dans tout l'espace européen**. Introduite en 2006, cette certification est le fruit d'un partenariat étroit entre la KMK (Conférence des Ministres de l'Education de la République Fédérale d'Allemagne) et le Ministère de l'Éducation Nationale.

Cette certification est gratuite et s'adresse aux élèves volontaires qui souhaitent voir valider leurs compétences en allemand. Elle concerne prioritairement les élèves de seconde LV1 ou LV2 des lycées publics ou privés sous contrat, mais elle est également proposée aux élèves de 3e bilangue.

Cette année, 8 élèves des classes de 3ème1 et 3ème2 inscrits depuis la 6ème en bilangue anglais- allemand (**Valentin Bourqui, Lola Duicque, Robin Genty, Marc Georges, Gwendal Gourio, Joseph Ravard, Bastien Rogé et Lucia Talon**) ont souhaité passer les épreuves écrites et orales de la certification.

Les **épreuves écrites nationales** se dérouleront **jeudi 14 mars 2019, de 9 heures à 12 heures** et consisteront en :

- une épreuve de compréhension orale
- une épreuve de compréhension écrite
- une épreuve d'expression écrite .

Les **épreuves orales** se tiendront dans l'établissement le **jeudi 28 mars 2019**.

Bon courage à nos huit élèves !

Und viel Erfolg !



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.